



2023

**RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE**

Préambule

La Communauté de Communes de Londinières regroupe 16 communes :

- ~ Bailleul-Neuville
- ~ Baillolet
- ~ Bures-en-Bray
- ~ Clais
- ~ Croixdalle
- ~ Fréauville
- ~ Fresnoy-Folny
- ~ Grandcourt
- ~ Londinières
- ~ Osmoy Saint Valéry
- ~ Puisenval
- ~ Preuseville
- ~ Saint Pierre des Jonquières
- ~ Sainte Agathe d'Aliermont
- ~ Sermesnil
- ~ Wanchy-Capval

Soit une population INSEE 5340, DGF 5700 et une densité de population de 27 hab./Km².

Ce qui lui vaut d'être classée en **Zone de Revitalisation Rurale**.

Notre Communauté de Communes, de dimension modeste, tient à **valoriser son territoire rural** en ne se repliant pas sur elle-même.

Les compétences retenues sont précisées dans ses status approuvés le 16 mars 2017.

Elle fait partie **du PETR du Pays de Bray** et participe activement aux travaux des commissions et du bureau.

Deux élus de notre Communauté de Communes sont vice-présidents au PETR.

Trois sont élus au bureau.

A. Développement économique :

A. 1. Gestion de la zone d'activité

L'atelier intercommunal est loué à la VIMO : loyer annuel = **50 862 €**
La déchetterie, construite en 2017, occupe une parcelle.
Il reste du terrain disponible 17 400 m²

Nous sommes régulièrement en contact avec des entreprises afin de poursuivre les installations. En 2022, de nombreux contacts nous ont permis d'avoir plusieurs pistes d'installations.

Un emprunt a été réalisé pour l'acquisition du bâtiment SERAPID → **545 000 €**

A. 2. Soutenir la création et la reprise de commerces et d'entreprises

Les cotisations :

~ **Initiative Dieppe Bresle**

La convention a été resignée en 2021 pour 5 années (soit jusqu'en 2026)

Participation de 1200 € par dossier abouti → **Budget 2023 → 2 400 €**

~ **Immobilier d'entreprise Département**

Signature de la convention avec le Département qui peut intervenir à concurrence de 10% du montant du projet dans la limite de 60 000 €

La ComCom acte une intervention au taux de 2,5% avec un plafond de 10 000 € par dossier → **Budget 2023 → Prévision 10 000 €**

~ **Fond d'amorçage Leader**

Participation de la ComCom de 6% su montant du projet compris entre 2 500 € et 20 000 € soit une aide variant de 150 à 1 200 €

compte tenu de la participation de l'Europe, le projet se trouve subventionné au taux de 24 % → **Budget 2023 → 3 600 €**

~ **CCIRM (CCI Rouen Métropole) → Budget → 2 650 €**

~ **Biomasse → Cotisation de 120 €**

~ **Seine-Maritime Attractivité → Indispensable de payer la cotisation de 2 200 €**

A. 3. Déploiement de la fibre optique

	2020	2021	2022	2023
Cotisation annuelle	2 415 €	2 415 €	2 415 €	2 415 €
Contribution numérique	32 205 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €

Le coût de revient est de **6,45 € par habitant**.

Était-ce la dernière année ? Qu'en est-il pour les années à venir, le Syndicat Numérique d'Usage et de Développement (SNUD) ?

Le déploiement de la fibre est arrivé à terme début 2023.

A. 4. Tourisme

Nous devons valoriser et développer le tourisme :

En aménageant et mettant en valeur des points de vue et sites naturels,

En entretenant les chemins de randonnées.

En partenariat avec le PETR, nous participons à Sacré Pays de Bray (du 6 juillet au 9 août) qui permet l'accès à des édifices qui sont souvent fermés.

Le Syndicat d'Initiative anime le territoire au travers des différentes activités et réalise l'accueil des touristes.

Le Syndicat d'Initiative est ouvert au public le mardi matin et organise des randonnées chaque semaine.

Voici les actions réalisées :

balisage des chemins, organisation de randonnées, circuit des oiseaux, salon de peinture, soirée poésie, nuit des étoiles, journées champignons, Sacré Pays de Bray (ouverture des églises), le « Chemin de l'Arbre ».

En 2022, la Communauté de Communes de Londinières a participé au renouvellement du matériel informatique du Syndicat d'Initiative.

Prévoir un budget afin de soutenir les actions.

B. Les déchets ménagers

Nos objectifs consistent à :

- Réduire le volume des Ordures Ménagères collectées
- Valoriser les déchets
- Maintenir les coûts pour que la TEOM n'augmente pas tout en offrant un service de qualité aux habitants du territoire

En 2022, un nouveau marché des O.M a été effectué, ainsi que la mise en place des poubelles jaunes.

B. 1. Les OM

Les quantités des OM collectées sont les suivantes :

Année	2019	2020	2021	2022
Tonnes	1174	1246	1130	872

Cette baisse de tonnage en 2022 est expliquée par la mise en place des poubelles jaunes au 1^{er} avril 2022.

La plaquette mémo tri a été commandé sous forme de stickers pour un montant de 2 721 € afin de les coller sur les poubelles et ainsi faire le moins d'erreur de tri possible.

Nous développons le compostage et le recyclage. Les consignes de tri ont été étendues.

Des réglottes de consignes de tri ont été commandées, pour une distribution début 2023 et un montant de 2 420 € HT.

Dépenses 2022		Recettes 2022	
Collecte O.M	100 365 €	Arcelor Mittal	1 421 €
Traitement O.M	105 391 €	Sibelco	5 492 €
Collecte recyclable	87 450 €	Revipac	4 043 €
Traitement recyclable	62 007 €	Adelphe	38 620 €
Verre	17 114 €	Valorplast	14 090 €
		Regeal-Affinet	1 260 €
		URDREP	2 902 €
Total	372 327 €	Total	67 828 €
Soit - 304 499 €			

B. 2. Suivi de la déchetterie

L'accès à la déchetterie se fait avec une carte depuis le 1^{er} mai 2021.

En 2022, l'achat de matériels et détecteurs a coûté 1 371 €.

La mise en place de sacs pour récupérer le polystyrène a été effectuée en 2022.

Dépenses 2022		Recettes 2022	
Sac polystyrène	432 €	Ferraille	5 454 €
EDF	577 €	DDS	910 €
EAU	82 €	OCAD3E	2 061 €
IKOS	88 826 €		
Bray Compost	12 545 €		
Gardien déchetterie	18 367 €		
Téléphone portable	276 €		
Matériel	1 371 €		
Carburant	167 €		
Assurance	Regroupée avec la maison de santé		
Halte Feu	22 €		
Climatisation	366 €		
CARU Vidange	552 €		
Total	123 583 €	Total	8 425 €
Soit - 115 158 €			

Détail tableau personnels

Dépenses 2022			Recettes 2022
Personnel	Salaire	Charges patronales	Remboursement maladie
Rodolphe Boucher	9 654 €	5 443 €	5 638 €
Nelson Cajot	5 438 €	2 689 €	
Benjamin Lebrun	456 €	225 €	
Total	15 548 €	8 457 €	5 638 €
Soit - 18 367 €			

Déchetterie + OM → 115 158 + 305 488 € = 420 646 €

Rappel TEOM 11€ 2022 → 353 154 €

D. Volet social

D. 1. Les associations

Soutien aux association ayant une action auprès des jeunes et des publics en difficulté.

La totalité des subventions versée en 2022 aux associations est de **42 019 €**.

Autres demandes de subventions :

- Le CLIC qui agit auprès des personnes âgées
- Le Mission locale du Talou qui agit auprès des jeunes et qui a perçu une subvention de **1 500 €**
- SPA : **5 380 €**

D. 2. Action culturelle, sportive et piscine

Les structures porteuses de ces activités travaillent en partenariat avec d'autres ComCom qui assurent une prise en charge différente.

Il s'agit de trouver des solutions pour corriger ces inégalités et agir de manière équitable pour les jeunes habitant notre territoire ComCom

Londinières, la commission a fixé les modalités :

- Aide pour les entrées au centre aquatique pour les enfants des écoles élémentaires et les collégiens.
- Aide pour le conservatoire de musique à l'école.

En 2022, l'aide apportée est de **5 100 €**. Prévoir un budget de **10 000 €**.

D. 3. Logements

Aide au logement dégradé, énergivore et mal adapté pour les personnes à mobilité réduite. Cette action est portée par le département avec l'Opérateur Page 9.

Il est important de rénover le patrimoine afin de valoriser les logements vacants dans une période où la consommation de terres agricoles doit être contenue dans le cadre du SCoT.

D. 4. Transport scolaire

La ComCom finance une partie des transports des collégiens et lycées afin de réduire la participation des familles.

	Tarifs régionaux			Prise en charge ComCom			Part familiale		
	Collégien Lycéen	Interne	Maternelle Primaire	Collégien	Lycéen	Interne	Collégien	Lycéen	Interne
Sans tarification	120 €	60 €	60 €	75 €	75 €	60 €	45 €	45 €	0 €
Avec tarification (QF<500€)	60 €	30 €	30 €	60 €	60 €	30 €	0 €	0 €	0 €

C. Maison de santé pluridisciplinaire

Praticiens	Loyer annuel	Charges	Total
M. Linares	795 €	265 €	1 060 €
Mme Guignon	795 €	265 €	1 060 €
Mme Alexandre	795 €	265 €	1 060 €
Dr Tonini	6 665 €	1 514 €	8 179 €
Mme Leconte	4 650 €	1 315 €	5 965 €
Dr Lethuillier	2 409 €	1 279 €	3 688 €
Local 11	299 €	66 €	365 €
Dr Lethuillier-Peltier	1 951 €	1 244 €	3 195 €
Association Lethuillier	606 €	155 €	761 €
Cabine du Pont de Pierre	2 335 €	771 €	3 106 €
M. Pellenc	1 521 €	385 €	1 906 €
M. Lafolie	3 178 €	744 €	3 922 €
Mme Germain	1 222 €	385 €	1 607 €
Mme Martel	541 €	145 €	686 €
Total 2022	27 762 €	8 798 €	36 560 €
Soit + 36 560 €			

Les loyers des docteurs Lethuillier et Lethuillier-Peltier sont respectivement demandés depuis le 1^{er} août 2022 et le 1^{er} septembre 2022.

La ligne de trésorerie de 75 000 € qui a été ouverte pour réaliser les travaux d'amélioration du confort d'été a été remboursée en 2022.

Les subventions qu'il restait à percevoir lors de la demande en 2021 ont bien été perçues en 2022 pour un montant total de 17 650 €.

Les portes d'entrées de la maison de santé ont bien été installées courant 2022.

Comme chaque année, il sera fait un état du montant des charges à répartir de l'année 2022.

Vu le contexte actuel, les charges ont fortement augmentées dès la fin 2022. Des travaux sont nécessaires pour diminuer la consommation électrique (ex : avec l'installation de LED).

Les équipes pour la mise en œuvre de ces actions

Gouvernance

Le personnel :

Delphine Jourdain : Titulaire ➤ 17h00 par semaine

➔ Comptabilité, facturation, suivi des subventions, secrétariat, suivie des bases sinoé Citéo

Rodolphe Boucher : Titulaire ➤ 19h00 par semaine

➔ Gardien de la déchetterie, travaux d'entretien, espaces verts

Brigitte Leroy : Titulaire ➤ 7h00 par semaine

➔ 4h00 de ménage à la maison de santé remboursé par les charges locatives, 1h00 de ménage à la Communauté de Communes et 2h00 à la Maison France Services

Départ à la retraite prévu début 2024

Justine Lecointe : CDD ➤ 18h00 par semaine

➔ 10h00 à la Maison France Services et 8h00 à la Communauté de Communes

Audrey Psalmon : CDD ➤ 25h00 par semaine

➔ 25h00 à la Maison France Services

Nelson Cajot : CDD ➤ 15h00 par semaine depuis le 1^{er} novembre 2022

Depuis le 1^{er} août 2020, une prévoyance a été prise chez Groupama

Adhésion au CDG pour l'appel d'offre en attente des nouveaux tarifs.

La Commune de Londinières intervient pour les différents services d'entretien, il faut prévoir une somme pour le dédommagement.

Il faut prévoir le remplacement de personnel si un besoin existe sur l'année à venir.

En 2022, une somme de **22 320 €** a été versé pour aider les familles de notre ComCom.

Le budget prévisionnel pour 2023 est de **30 000 €**

D. 5. Frelons

Aide à la destruction de nid de frelons

	2021	2022
	238 €	343 €

E. Gémapi

La compétence est transférée aux syndicats de bassin versants de l'Arques et de l'Yères.

La taxe GEMAPI est ramenée à 48 160 € ce qui laisse une charge de 27 358 € pour la collectivité.

	Gémapi	Hors Gémapi	Total
YÈRES	18 213 €	15 046 €	33 259 €
ARQUES	29 947 €	12 312 €	42 259 €
TOTAL	48 160 €	27 358 €	75 518 €

En 2023, une augmentation de 5,9% va être appliquée pour l'Arques.

F. Communication

La communication est indispensable pour créer du lien, c'est pour cela qu'une page facebook existe pour notre communauté de communes.

Un nouveau site internet est en cours de création, celui-ci permettra, notamment, à chaque commune d'avoir leur propre page qu'ils pourront modifier. La mise en ligne est prévue pour début 2023.

Les lettres intercommunales sortent environ 2 fois par an.

G. Maison France Services

La Maison France Services de Londinières est en fonctionnement depuis le 02 juin 2021, dans les locaux du C.M.S de Londinières.

Dépenses 2022		Recettes 2022	
Internet	680 €	ASP	2 931 €
Salaires	28 056 €	Préfecture	30 000 €
Fournitures	650 €		
Total	29 386 €	Total	32 931 €
Soit + 3 545 €			

Les variations budgétaires

Budget principal

Les résultats annuels de fonctionnement sont de 121 125 € pour 2021 et de 114 784 € pour 2022.

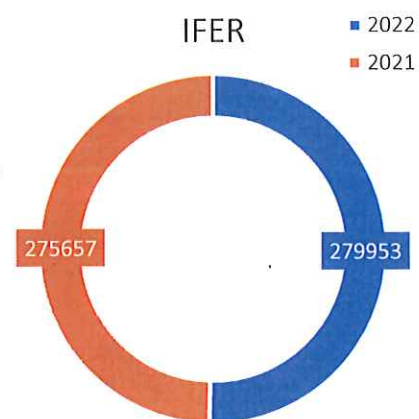
L'achat des poubelles a été facturé pour un montant de 120 271 € TTC.
La collecte des OM représente un coût de 100 365 € pour 2022 pour un coût de 121 079 € pour 2021 avec l'ancien marché.

Recettes

Impôts locaux : évolution des bases → maintien des taux

- Progression de l'IFER constatée
- Attente de données du DGFIP
- Gémapi : 48 160 € en 2022, identique depuis 2020
- Maintien de la TEOM à 11%

CVAE 2021	CVAE 2022
17 279 €	18 350 €

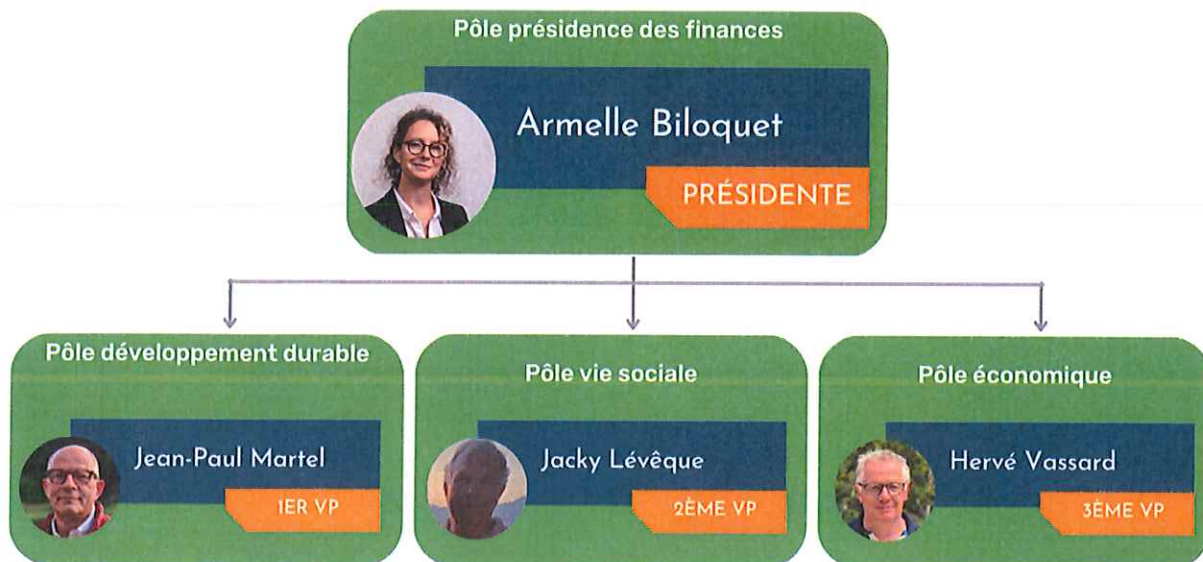


Dépenses

~ Maison France Services	29 386 €
~ Aide aux entreprises	30 000 €
~ Page9	20 000 €
~ Aide culture/piscine	10 000 €
~ Plan Climat	25 000 €
~ Personnels et élus	125 161 €
~ Bassin Versants	75 518 €
~ PETR	26 986 €
~ Communication	2 500 €

Budget maison de santé

Les loyers actuels ont été revalorisés mais des locaux sont disponibles dont celui de la dentiste. L'excédent reste très modeste et les départs créent une incertitude à court terme.



Ces pôles ont été définis en début de mandat et comprennent un certain nombre de commissions.

- Pôle présidence des finances
 - Budget, financement, analyse économique, affaires générales
- Pôle développement durable
 - Déchets ménagers, déchetterie
- Pôle vie sociale
 - Communication, tourisme, maison de santé
- Pôle économique
 - Zone d'activité, haut débit, prospective et développement, associations, PLUi, aide aux entreprises, travaux, CAO

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

En 2022, différentes étapes ont été réalisées afin de commencer à étudier le dossier du PLUi.

Des réunions mensuelles ont eu lieu entre février et juin, à raison d'une réunion par mois, lors de celles-ci se rencontraient 16 élus (maires ou représentants) et la DDTM.

La délibération a été prise le 20 juin, permettant ensuite de recruter un AMO (Quartier Libre) afin de recruter le bureau d'étude.

Les sommes engagées pour 2022 sont de 10 080 €

- Une partie reviendrait à la ComCom afin de réaliser les bureaux et les archives et du stockage.

Il reste le terrain de $\approx 1\,700\text{ m}^2$ acquis en même temps que le bâtiment, un terrain à bâtir.

La ComCom va avoir à réaliser des travaux d'aménagement sur l'année 2023.

Pour les terrains de la zone d'activité, plusieurs acheteurs seraient intéressés :

- M. Lelong « LMA Auto » achèterait $\approx 4\,000\text{ m}^2$ pour $\approx 60\,000\text{ €}$ afin de vendre des voitures, véhicules utilitaires
- M. Deryn « Entreprise Clôtures Berrenger » offre $\approx 90\,000\text{ €}$ pour $\approx 9\,000\text{ m}^2$

Pour la vente de ces terrains, une étude géotechnique, liée aux gonflements d'argiles doit être effectuée → le coût serait de $2\,480\text{ € HT}$

Il resterait une fois ces projets réalisés une superficie d'environ $4\,000\text{ m}^2$

La Communauté de Communes se réserve une surface pour une éventuelle extension de la déchetterie.

Sur le site loué à la société ITT VIMO :

- ~ Des travaux sont à réaliser pour une remise en état (travaux d'entretien)
- ~ Un nouveau bâtiment de stockage matériel pourrait être construit avec révision du loyer

OM / DECHETTERIE

Un nouveau marché sera lancé dans l'année pour les encombrants, les déchets verts, nos contrats arrivant à échéance début 2024.

Un avenant doit être réalisé afin de revaloriser notre marché encombrants/cartons.

MAISON DE SANTE

Nous sommes toujours à la recherche d'un dentiste et potentiellement de médecins, kiné, d'autres praticiens.

Des dossiers DETR et Fonds Verts ont été montés pour les travaux d'éclairage LED d'un montant de $9\,013,80\text{ € TTC}$.

Les sommes sont maintenues et le remboursement de l'avance remboursable au montant de l'amortissement est limité.

Les exonérations des deux médecins se sont terminés au 31 juillet et au 31 août 2022.

Budget Zone d'Activité

Dans les recettes de la ZA, nous pouvons compter le loyer de la VIMO. L'excédent cumulé augmente et ne peut revenir vers le budget principal. Nous avons investi dans le rachat des locaux de l'entreprise SERAPID.

Endettement / évolution de la dette

Concernant l'avance remboursable faite par le BP vers la Maison pluridisciplinaire de santé (MPS), **600 000 €**, ce remboursement n'est possible qu'en fonction des excédents.

Ceux-ci étant modestes, il faudra de nombreuses années avant d'avoir tout remboursé.

À ce jour, nous avons remboursé **65 000 €** en 2019. Aujourd'hui nous nous limitons à l'amortissement, la reprise des remboursements se fera en 2023.

Un emprunt a été effectué pour le rachat des locaux de l'entreprise SERAPID, d'un montant de **545 000 €**.

Orientations 2023

ZONE D'ACTIVITE

Dans les locaux du bâtiment anciennement SERAPID, une location est effectuée à M. Ternisien de la société MTTI pour une surface de 670 m² et un loyer de 1 960 € pendant les travaux puis de 2 352 € par la suite.

Il est envisagé plusieurs ventes :

- L'entreprise « Generaltech » → ≈ 145 000 € pour ≈ 200 m²
- Comptable Follet/Boutin ont pour projet d'acquérir une surface de ≈ 200 m²
- Une surface de ≈ 600 m² pourrait revenir au SDIS pour un nouveau centre de secours, les études sont en cours.

ASSOCIATIONS

Les aides sont reconduites sur 2023.

TRANSPORTS

Une hausse des tarifs de la Région va avoir lieu en 2023, ce qui aura un impact sur le budget de la Communauté de Communes.

Création d'une commission mobilité

Au niveau du PETR, une étude a lieu sur le covoiturage, le coût pour notre ComCom est de 1 800 € en 2022.

PLUi

Le Bureau d'Étude a été choisi, ce sont Geostudio et 2AD qui vont effectuer la mise en place de notre PLUi.

Le coût du Bureau d'Étude est de 136 650 € TTC.

Le diagnostic agricole va être effectué par la chambre d'agriculture pour un coût de 31 518 € TTC.

Aide en attente de l'État → nous avons déjà perçu 45 000 €

DOSSIER 2023

Immeuble rue du Général de Gaulle, occupé par les Ambulances Lemesle.

Une discussion est en cours pour une vente potentielle de l'immeuble aux occupants actuels

PERSONNEL

À partir d'avril 2023, le contrat de Justine Lecointe passera à 35h00 par semaine afin de palier à la non-reconduction du contrat d'Audrey Psalmon.

Le rapport d'orientation budgétaire est approuvé par le conseil communautaire lors de la séance 14 mars 2023 à Grandcourt.

Le secrétaire de séance

La présidente

Armelle Biloquet



À partir d'avril 2023, le contrat de Justine Lecointe passera à 35h00 par semaine afin de pallier à la non-reconduction du contrat d'Audrey Psalmon.

Le rapport d'orientation budgétaire est approuvé par le conseil communautaire lors de la séance 14 mars 2023 à Grandcourf.

Le secrétaire de séance



La présidente



Page | 14